

Annonce légale

DATE DE PARUTION 04-05-2022

RÉFÉRENCE 22EJ11562

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS
(obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej11562/>



LES TRIPLES L

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 280 000 euros
Siège social : 3 rue de l'Ailley
33 720 VIRELADE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé à VIRELADE en date du 30/04/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée :

Dénomination sociale : LES TRIPLES L

Forme juridique : société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital : 280 000 euros

Siège : 3 rue de l'Ailley ? 33720 VIRELADE

Objet : La Société a pour objet :

- La prise de participations par achat, souscription, apport, fusion de tous biens mobiliers et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale
- Les prestations de service en matière administrative, de conseil et de direction générale pour les sociétés filiales

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 11 des statuts.

Président : Monsieur Emmanuel LIGNAC, demeurant 3 rue de l'Ailley ? 33720 VIRELADE,

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

<https://www.echos-judiciaires.com> - Annonce publiée le 04/05/2022